

**SOCLE 7 - Accompagnement individuel et collectif****MODULE 5****Régulation d'équipe : gestion de conflit, réorganisation du travail****OBJECTIFS**

- Bénéficier d'un accompagnement favorisant une prise de recul, en lien avec une situation-problème et des conflits entre professionnels
- Comprendre la et/ou les situations de tension, en identifiant les sources du problème, et les besoins éprouvés et manifestés par les différents protagonistes
- Créer et/ou restaurer une entente et une coopération interprofessionnelle

**CONTENUS**

- Approche centrée sur les professionnels présents, dans leur situation, au moment présent, avec leurs besoins et leurs attentes
- La présence de tous les membres de l'équipe est requise, pour travailler conjointement l'élaboration d'une compréhension et d'une analyse des fonctions et rôles de chacun (permettant d'appréhender de manière collective les dysfonctionnements)
- Compréhension et analyse des situations professionnelles, sur la base d'approches multidisciplinaire : psychologie sociale, systémie organisationnelle, etc
- Résolution de la ou des situations problèmes

**MODALITÉS PÉDAGOGIQUES**

- La régulation d'équipe favorise l'expression individuelle et collective des problématiques rencontrées et du vécu émotionnel
- La méthodologie proposée repose sur le développement du pouvoir d'agir, visant à permettre aux professionnels de s'inscrire activement dans une dynamique de résolution des problématiques
- L'intervenant, garant du cadre, s'assure de la possibilité de s'exprimer avec respect, et selon le principe de l'écoute active ; cela notamment dans l'expression des perceptions, représentations et frustrations exprimées par les professionnels
- L'intervenant met en œuvre une pédagogie inductive, prenant appui sur les compétences propres aux différents professionnels présents (partage et mutualisation des compétences)

**PROFILS DES INTERVENANTS**

Psychosociologue, et/ou psychologue du travail formé à la régulation d'équipe ou disposant d'une expérience professionnelle suffisante

**MOYENS À DISPOSITION**

- L'ensemble des stagiaires ont accès durant un an à notre centre de ressources documentaires
- L'ensemble de nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap

**MODALITÉS D'ACCÈS**

Formation accessible aux accueillants en LAEP et/ou aux équipes d'accueillants

## DÉLAI D'ACCÈS

Les demandes d'inscription peuvent se faire tout au long de l'année.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Entretien devant un jury composé de formateurs et de professionnels

## LIEU ET DATE (DE DÉBUT D'ACCOMPAGNEMENT)

Les accompagnements sont réalisés au CRFPE.

Un groupe démarre en avril pour déposer les dossiers en janvier.

Un groupe démarre en octobre pour déposer les dossiers en août.

*(Les dates de dépôt dépendent de la DRJSCS)*

## PRÉ-REQUIS

Il faut justifier d'au moins un an d'expérience professionnelle ou bénévole, soit 1607h. Cette expérience doit avoir un rapport avec la certification visée.

€ **TARIF**  
Sur devis



**DURÉE**  
Nous  
contacter

## CONTACT

### CETTE FORMATION VOUS INTÉRESSE ?

#### CONTACTEZ-NOUS



formationcontinue@crfpe.fr



www.crfpe.fr



03.20.14.93.06



CRFPE  
465 rue Courtois  
59000 LILLE

SIRET : 78370779700024